

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Ouvrier de production horticole ornementale

Niveau V

Site: http://www.emploi.gouv.fr

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Ouvrier de production horticole ornementale

1. Références de la spécialité

Niveau: V

Code(s) NSF: 211 s - Productions végétales-

Code(s) Rome: A1414

Formacode: 21033, 21036, 21027 Date de l'arrêté: 20/01/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 25/02/2012

Date d'effet de l'arrêté: 07/09/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

- > Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :
- a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Premier temps: mises en situation professionnelle

A partir de consignes, le candidat réalisera :

- 1) une multiplication par semis,
- 2) une multiplication par bouturage,
- 3) L'empotage et/ou rempotage et le suivi cultural lié à cette opération d'un lot de végétaux issus de la production florale ou pépinière,
- 4) La plantation d'un lot de végétaux issus de la production florale ou pépinière,
- 5) Le suivi cultural d'un lot de végétaux issus de la production florale ou pépinière,
- 6) Une composition florale simple,
- 7) La préparation et le conditionnement d'un lot de végétaux issus de la production florale ou pépinière.

Second temps: entretien technique

Le candidat conseille un client (rôle tenu par un membre de jury) sur la composition florale (épreuve 6) et la préparation de commande (épreuve 7) qu'il a réalisées.

Troisième temps : questionnaire professionnel

Le candidat renseignera par écrit :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	3/28

- a) un tableau indiquant le genre, l'espèce et cultivar (nom latin), ainsi que le nom commun en français de 40 échantillons de végétaux d'ornement sélectionnés sur 200 mis à disposition par le centre organisateur, ou de documents iconographiques représentant un végétal lorsque la saison ne permet pas d'obtenir des échantillons représentatifs,
- b) un tableau donnant le nom de la maladie, de l'adventice ou du parasite et en précisant le groupe d'attaque (ravageur, cryptogamique, etc.) auquel il/elle appartient de 10 échantillons sélectionnés (ou de documents iconographiques) de maladies, adventices ou parasites des végétaux.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Pour les compétences « réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement » et « marcotter et diviser des végétaux d'ornement », le candidat annexera à son DSPP des fiches décrivant l'expérience acquise. Ces fiches pourront être illustrées de dessins et/ou de photos.

- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) <u>D'un entretien final</u> avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.
- Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	4/28

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel OPHO

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement Marcotter et diviser des végétaux d'ornement	00 h 15 mn	Le jury interroge le candidat sur ces 2 compétences à partir des annexes au DSPP.
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Semer des végétaux d'ornement Bouturer des végétaux d'ornement Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices Réaliser une composition florale simple Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande	05 h 00 mn	Sans objet
- Questionnaire professionnel	Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire	00 h 45 mn	Sans objet
- Entretien technique	Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole	00 h 15 mn	Sans objet
Entretien final		00 h 30 mn	
	Par candidat, durée de l'épreuve	06 h 45 mn, o	dont 01 h 00 mn devant le jury,

Précisions pour le (la	a) candidat(e) issu(e)	d'un parcours VAE :
------------------------	------------------------	---------------------

Le centre organisateur informera le candidat lors de sa convocation sur la collection des végétaux utilisés pour le questionnaire professionnel.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	5/28

Pour les compétences « Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement » et « Marcotter et diviser des végétaux d'ornement » le candidat annexera à son DSPP des fiches décrivant l'expérience acquise. Ces fiches pourront être illustrées de dessins et/ou de photos.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	6/28

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionn	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Titi	re Professionnel	- Moda	alités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de synthèse			
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Multiplier des végétaux d'ornement en production ho						
Semer des végétaux d'ornement	Conformité du contenant et de sa préparation Homogénéité du semis Conformité de l'étiquetage Conformité de l'arrosage et du traitement phytosanitaire (quantité, matériel utilisé) Organisation du poste de travail (ergonomie/ efficacité) Aspect général finition		⊠			
Bouturer des végétaux d'ornement	Conformité du contenant et de sa préparation Technique de prélèvement des boutures adapté au végétal Homogénéité du lot mode de bouturage et habillage de la bouture Conformité de l'étiquetage Conformité de l'arrosage et du traitement phytosanitaire (quantité, matériel utilisé) Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes Le poste de travail est rangé et propre		⊠			
Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement	Les caractéristiques du végétal, porte greffe et greffon sont prises en compte La technique de greffage est conforme à l'espèce végétale Les outils utilisés sont conformes à la tâche à réaliser L'exécution est précise Les probabilités de reprises sont satisfaisantes	⊠				
Marcotter et diviser des végétaux d'ornement	Les caractéristiques du végétal, sont prises en compte lors de la division de touffes La technique de division est conforme à l'espèce végétale Les outils utilisés sont conformes à la tâche à réaliser L'exécution est précise Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes Le poste de travail est rangé et propre	X				

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	7/28

Les compétences professionne	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Titi	e Professionnel	- Moda	ılités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de synthèse			
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végé			_			
Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire	Le taux de bonnes réponses est supérieur à 50% (genre, espèce, cultivar, maladie, parasite, adventice et groupe)					
Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement	Conformité du contenant du substrat et de la préparation Conformité de la préparation des plants avant l'empotage Le placement et le l'espacement sont conformes au végétal et à son développement Conformité de l'arrosage (quantité, matériel utilisé) Organisation du poste de travail / Rythme de travail Aspect général finition / propreté		⊠			
Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement	L'implantation est conforme au type de culture, aux végétaux et à leur développement La préparation du plant est conforme aux exigences professionnelles Conformité de l'étiquetage Conformité de l'arrosage (quantité, matériel utilisé) Organisation du poste de travail / Rythme de travail Aspect général finition		⊠			
Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement	L'engrais utilisé (qualité et dosage) correspond au végétal et à son stade végétatif Les principes de fonctionnement du système employé sont compris est appliqués La technique d'application est conforme à la situation professionnelle La fertilisation est appliquée de manière régulière Aspect général finition		⊠			

[Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
	OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	8/28

Les compétences professionne	lles du titre et les critères d'évaluation	Session Titr	e Professionnel	· Moda	ılités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement	Les principes de taille et / ou de pincement et les outils utilisés sont adaptés à la spécificité du végétal Les opérations culturales (effeuillage, effleurage, nettoyage, éboutonnage, espacement) sont adaptées à la spécificité du végétal et l'état de la culture Organisation du poste de travail Aspect général finition Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes		⊠			
Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices	Le problème sanitaire est correctement diagnostiqué La proposition d'une démarche de protection biologique intégrée P.B.I. est cohérente avec la situation rencontrée Le choix et justification de l'intervention (culturale, physique, biologique ou chimique) est cohérent avec la situation rencontrée Les règles de sécurité individuelle et collectives sont correctement appliquées, les EPI portés correspondent à la nature de la tâche réalisée Le poste de travail est organisé conformément aux exigences professionnelles, le poste de travail est rangé et propre Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes					
Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, co						
Identifier un vegetal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire	Le taux de bonnes réponses est supérieur à 50% (genre, espèce, cultivar, maladie, parasite, adventice et groupe)			×	Ш	
Réaliser une composition florale simple	Les végétaux choisis correspondent à la demande La préparation des végétaux (nettoyage, lustrant) est conforme L'aspect esthétique (couleurs, formes, hauteurs, proportions) correspond aux règles professionnelles Les finitions de la composition (nettoyage, arrosage) sont conformes à sa destination Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes Le poste de travail est range et propre		X			

	Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ſ	OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	9/28

		Evaluations	Epreuve de synthèse			
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoiremer introduit dans l'entretien fina
Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande	Le bon de commande et / ou de la consigne sont correctement interprétés (contenu, aspect, présentation) Les matériels de conditionnements choisis sont conformes à leur destination :la préparation des végétaux est conforme à leur nature (fragilité, taille, exigences spécifiques) La préparation est conforme au bon de commande et/ ou de la consigne Les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes Le poste de travail est range et propre		区			
Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole	L'attitude (disponibilité, ouverture) est en correspondance avec une relation face à un client Le vocabulaire et la formulation des réponses correspondent à la situation Les réponses apportées aux questions du client sont pertinentes				X	

Néant

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	10/28

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les <u>compétences professionnelles transversales</u> évaluées lors de la session du titre*

Compétences trans	versales et critères d'évaluation		el des modalités d'é ans la Session Titre			s
		Evaluations	Epreuve de s	synthèse		
Compétences transversales	Critères d'évaluation	complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirem ent introduit dans l'entretien final
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Les pictogrammes sont correctement interprétés Les Produits mis en œuvre sont correctement remisés après leur utilisation en respectant les règles de stockage Les E.P.I sont adaptés à la situation de travail Les déchets sont triés et évacué conformément à leur classe Les zones de travail sont maintenues propres		区			
Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)	Les consignes sont comprises et correctement interprétées Les réponses apportées répondent aux questions posées Le mode d'expression est adapté selon les circonstances et les interlocuteurs Le vocabulaire est correctement employé				X	

^{*} Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	11/28

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury est présent durant toute la durée de de l'épreuve de synthèse, dont 1 heure en face à face avec le candidat : 15 mn de questionnement sur l'annexe DSPP, 15 mn d'entretien technique et 30 mn pour l'entretien final.

Le jury corrige les réponses au questionnaire technique pour évaluer la compétence « Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire »

Pour la mise en situation professionnelle permettant d'évaluer la compétence « Conseiller la clientèle sur le site de production horticole ornementale », le rôle du client est joué par un membre de jury.

Conditions particulières de composition du jury :

Néant

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

L'épreuve de reconnaissance des végétaux et des parasites et adventice peut être réalisée sous la surveillance d'un membre de jury ou d'un surveillant mandaté par le centre organisateur.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	12/28

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Ouvrier de production horticole ornementale

> Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

Plateau technique accessible à tous, constitué d'une zone de culture pleine terre pour plantations, d'une zone de culture hors sol, d'une serre équipée de tablettes pour multiplication et rempotage, d'un local phytosanitaire ou d'une armoire répondant aux exigences réglementaires piour le stockage des produits, d'une salle avec des tables pour la reconnaissance des végétaux (environ 20 m²), d'une zone couverte réservée à la vente sur le site de production et d'une salle pour les entretiens avec le jury.

> Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Une zone de culture pleine terre pour plantations	Néant
Une zone de culture hors sol	Néant
Une serre équipée de tablettes pour multiplication et rempotage	Cette serre doit être climatisée.
Un local phytosanitaire pour le stockage des produits	Local identifié ou une armoire, hors gel fermée à clé comportant des ventilations, des bacs de récupération de produits en cas de fuite.
Une salle avec des tables pour la reconnaissance des végétaux (environ 20 m²)	Néant
Une zone couverte réservée à la vente sur le site de production	Cette zone peut se trouver dans la serre. Elle doit être suffisamment spacieuse pour permettre le stockage et la préparation de la commande.

L	Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
	OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	13/28

> Les équipements pour la session TP

Désignation et	Dotation collective	Dotation individuelle
description	évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	
Postes de travail	Une aire de travail de pleine terre de 1,20m sur 3m préparée pour la plantation des végétaux avec un alignement repéré au sol.	Cette surface pourra être couverte afin d'être protégée des intempéries.
	Une aire de culture en plein air (10 à 20 m² par candidat) type hors sol pour la mise en place des conteneurs.	
	Sous serre et/ou sous tunnel une ou plusieurs tablettes pour la mise en place des végétaux multipliés, empotés/rempotés et pour le suivi et opérations culturales.	
	Sous serre et/ou sous tunnel une table de travail pour le semis, le bouturage et le rempotage.	
	Une salle avec des tables pour la reconnaissance des végétaux (environ 20 m²).	
	Une aire réservée à la vente sur le site de production.	
Machines et matériel	Matériel d'arrosage et de fertilisation (pompe doseuse d'engrais 5 pour mille, lance et pomme d'arrosage).	Néant
	Matériel de traitement phytosanitaire : pulvérisateur.	
	Matériel d'étiquetage (étiquettes et crayon).	
	Terrines de semis.	
	Plaques alvéolées.	
	Matériel d'arrosage adapté : arrosoir, lance avec pommeau, etc.	
	Poteries plastiques ou terre cuite de différents diamètres.	
	Containers de différents volumes	
	Caisses ou plateaux de manutention.	
	Tuteurs.	
	Pince à ligaturer.	
	Rolls ou chariots de manutention.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	14/28

Désignation et	Dotation collective	Dotation individuelle
description	évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	
	Balance de précision.	
	Récipients pour déchets.	
Outillage	Outillage manuel de travail du sol (bêche, griffe, râteau, cordeau, piquets, massette, double mètre).	Néant
	Outillage de plantation (plantoir, transplantoir).	
Petit outillage	Outillage pour la multiplication et la taille des végétaux : sécateur, greffoir, règle, batte.	Néant
	Éprouvette graduée.	
Equipements de protection individuelle (EPI)	Gants, bottes, combinaison pour traitement phytosanitaires, masques pour traitement, lunettes, etc.	Néant
Matière d'œuvre	Une collection de 200 végétaux d'ornement couramment cultivés dans la profession.	Néant
	Fongicide pour la désinfection et le traitement fongique préventif.	
	Une gamme de produits phytopharmaceutiques	
	Différents type d'engrais.	
	Substrat de multiplication.	
	Hormones de bouturage.	
	Substrat de rempotage.	
	Lots de graines.	
Documentation	Supports médias (photos) représentant les végétaux à identifier.	Néant
Autres	Néant	Néant

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	15/28



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Ouvrier de production horticole ornementale

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Ouvrier de production horticole ornementale

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	×	Semer des végétaux d'ornement Bouturer des végétaux d'ornement	01 h 15 mn	
Questionnaire professionnel		Sans Objet		
Entretien technique		Sans Objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	X	Marcotter et diviser des végétaux d'ornement Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement	00 h 15 mn	Le jury interroge le candidat sur ces 2 compétences à partir des annexes au DSPP.
	1	Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 30 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	19/28

CCP 2 - Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	⊠	Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement	02 h 45 mn	
Questionnaire professionnel	⊠	Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire	00 h 45 mn	Le centre organisateur fournit au jury une liste de 200 végétaux appartenant à sa collection. A partir d'échantillons, et/ou de photos lorsque la saison ne le permet pas, le candidat devra reconnaître et nommer 40 végétaux sélectionnés dans la collection du centre organisateur ainsi que 10 maladies, parasites et adventices.
Entretien technique		Sans Objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP		Sans Objet		
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	03 h 30 mn	

Libellé abrége	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	20/28

CCP 3 - Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	☒	Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande Réaliser une composition florale simple	01 h 00 mn	
Questionnaire professionnel	⊠	Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire	00 h 45 mn	Le centre organisateur fournit au jury une liste de 200 végétaux appartenant à sa collection. A partir d'échantillons et/ou de photos lorsque la saison ne le permet pas, le candidat devra reconnaître et nommer 40 végétaux sélectionnés dans la collection du centre organisateur ainsi que 10 maladies, parasites et adventices.
Entretien technique	×	Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole	00 h 15 mn	
Questionnement à partir d'une annexe DSPP		Sans Objet		
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	02 h 00 mn 00 h 15 mn	·

Libellé	abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OP	НО	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	21/28

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	22/28

ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N°	Ouvrier(ière) de production horticole ornementale	N°	Ouvrier de production horticole ornementale
CCP	Arrêté du 08/09/2009	CCP	Arrêté du 20/01/2012
CCP 1	Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole	CCP 1	Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole
CCP 3	Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement	CCP 2	Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement
CCP 2	Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de	CCP 3	Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de
	production		production

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	23/28

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION

du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

La mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ La présentation différée d'un projet

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ Le questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

L'entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	24/28

L'ENTRETIEN FINAL

- ❖ L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :
 - > La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
 - La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
OPHO	TP-01292	RC	02	10/11/2015	25/02/2012	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

